



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction du Développement

Sous-direction du Développement
Economique

Affaire suivie par : F. Dubois/J. Lasne
Poste:

2011-CP-3731

RAPPORT A LA COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 1 juillet 2011

DISPOSITIF ÉCONOMIQUE

**MANIFESTATIONS LOCALES - RENCONTRES DU PAYSAGE 2011
SUBVENTION À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DU PAYSAGE**

Politique	Développement
Secteur	Industrie, artisanat, commerce
Programme	Opération promotion et salon
Données financières	CP 2011
Montant actuel	125 325 €
Montant déjà engagé	90 000 €
Montant disponible	35 325 €
Montant réservé pour ce rapport	500 €

L'Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ENSP) a organisé du 27 au 30 mai 2011 une rencontre inter-écoles sur son site de Versailles.

Les « rencontres du paysage » sont une initiative des étudiants en école supérieure d'architecture de paysage à laquelle participent annuellement des écoles françaises mais également des pays francophones voisins. Organisées chaque année dans une école différente, elles ont pour objectif d'échanger sur les formations et le métier de paysagiste. et de mettre les étudiants en situation professionnelle à travers des ateliers aux thèmes différents chaque année.

Cette année, 9 écoles, privées et publiques, se sont rassemblées à Versailles, parmi lesquelles, outre l'ENSP, les écoles de Bordeaux, Lille, Paris, Blois, Marseille, mais également de Belgique et de Suisse.

L'édition 2011 de ces rencontres portait plus particulièrement sur le bois et le développement durable. Le thème du paysage en milieu urbain a également été débattu durant les ateliers.

Des visites de projets d'aménagement paysagers récemment livrés, un atelier « construction » sur la thématique du bois et des échanges sur la formation et l'avenir du métier de paysagiste constituaient le programme de ces rencontres auxquelles une centaine d'étudiants ont participé.

Le budget de la manifestation s'est élevé à 5 100 euros. Les participants couvrent 1 500 euros de cette dépense, l'école apporte 600 euros, la ville de Versailles 500 euros et le ministère de l'écologie 2 000 euros. Afin de mener à bien ce projet, l'ENSP sollicite du Département une subvention de 500 euros.

Le soutien du Conseil Général

Considérant l'intérêt de cet événement en matière de visibilité du territoire et du rayonnement de l'ENSP au niveau européen, il vous est proposé d'attribuer à cette école la subvention demandée de 500 euros. Cette subvention sera accordée au titre du dispositif économique, aide départementale à l'organisation de manifestations locales.

Compte tenu de ces éléments, je vous propose de délibérer dans les termes suivants :